

2370

F.E.N. - S.N.E. - SUP - S.N.E.S. - S.N.I. - A.G.E.T. - U.N.E.F. - PARENTS d'ELEVES

POUR L'ABROGATION DE LA
CIRCULAIRE DU 17 NOVEMBRE SUR LES
LANGUES VIVANTES

La F.E.N., le S.N.E. -Sup., le S.N.E.S., le S.N.I., l'A.G.E.T.- U.N.E.F., les Parents d'Elèves, rappellent leur opposition totale à la circulaire du 17 Novembre 1969, mesure qui, après beaucoup d'autres, se situe dans un plan général de rentabilisation de l'Education Nationale.

=====

Rappelons les points importants de cette circulaire :

1. En classe de 4ème les élèves auront le choix (en dehors de l'horaire global de 26 heures) entre une option latin, langue vivante II ou langue vivante I renforcée.
2. En classe de 2ème C l'enseignement du latin ou d'une deuxième langue vivante deviendra facultatif.
3. Au titre III, § d, nous lisons: "Dans ce domaine également, il faut éviter toute dispersion dispendieuse et sans réel profit pédagogique..... Les enseignements de langues ne seront ouverts ou maintenus que dans la mesure où l'effectif des classes le justifiera".

LES CONSEQUENCES SONT DONC CLAIRES :

1°- Suppression d'enseignements

La chasse sera faite aux petites classes de russe, d'allemand, d'espagnol, etc... qu'on regroupera pour les rendre "rentables".

En 1966-67, 800.000 élèves étudiaient une seconde langue dans les lycées, C.E.S., C.E.G., et si la moitié au moins abandonne la seconde langue, comme cela est prévisible, c'est 1.500 à 2.000 chaires de langues qui seraient supprimées.

2°- Renforcement des disparités entre établissements et renforcement de la sélection.

Le choix n'existera réellement que dans les lycées importants. Dans les C.E.S. le choix sera très réduit: une seule langue I et une seule langue II facultative. Nul doute que beaucoup d'élèves qui voudront réellement apprendre la deuxième langue de leur choix devront s'adresser à un organisme privé.

L'application de la circulaire renforcera donc inévitablement la sélection en fonction de l'origine sociale.

3°- Réduction pour les étudiants de langues de débouchés déjà limités par le nombre de postes mis au concours des IPES et du CAPES.

IL S'AGIT DONC BIEN DE REALISER DES ECONOMIES

ENSEIGNANTS,
=====

CETTE CIRCULAIRE EST UNE MENACE POUR VOTRE EMPLOI !

.../...

ETUDIANTS ,
=====

CETTE CIRCULAIRE VA RESTREINDRE ENCORE LES DEBOUCHES !

LYCEENS , PARENTS ,
=====

CETTE CIRCULAIRE AGGRAVE LA SEGREGATION SOCIALE !

Une telle mesure qui montre une fois de plus la volonté délibérée du Gouvernement de démanteler et à terme de " désétatiser" l'Enseignement Public il n'y a qu'une réponse possible :

L'ACTION UNIE DES ENSEIGNANTS, DES PARENTS D'ELEVES, DES ETUDIANTS,
DES LYCEENS ET DE LEURS ORGANISATIONS POUR L'ABROGATION DE LA
CIRCULAIRE.

NON à la RENTABILISATION de L'EDUCATION
NATIONALE

PARTICIPEZ TOUS AU
=====

M E E T I N G I N T E R S Y N D I C A L

J E U D I 5 M A R S - 17 heures

Salle du Sénéchal

(Rue de Rémusat - TOULOUSE)

F.E.M. - S.N.E. Sup - S.N.E.S. - S.N.I.

A.G.E.T.-U.N.E.F. - Parents d'Elèves